



M. le directeur académique, M. le secrétaire général,
mesdames et messieurs les membres du CHSCT.

Nous sommes convoqués à ce CHSCT pour adopter le règlement intérieur, entendre le rapport du médecin de prévention et le rapport de l'inspecteur hygiène et sécurité. Nous aurons aussi l'occasion de faire quelques demandes.

Tout d'abord nous n'acceptons pas la mesure inique de la journée de carence, qui sanctionne tous les fonctionnaires, en particulier les plus fragiles, à commencer par les enseignants dont chacun sait qu'ils sont en contact permanent avec des enfants fréquemment porteurs de maladies contagieuses.

Nous demandons le retrait de la journée de carence et nous émettrons un vœu en ce sens. FO se permet de rappeler que près de 75 % des salariés du privé sont couverts par l'employeur dès la 1ère journée d'arrêt de travail. *Ces employeurs, loin d'être des humanistes, ont compris que le présentéisme crée plus de tort à leurs entreprises que l'absentéisme. Le présentéisme conduit en effet aux accidents du travail et à la dégradation de la production. Il est irresponsable de penser qu'il en ira différemment dans les services de l'Etat, dans les écoles en particulier.*

Nous aurons à cœur de défendre les collègues en matière d'accès à la médecine du travail ; la FNEC-FP FO estime en effet que les droits des personnels de l'Education Nationale dans ce domaine ne peuvent en aucun cas être inférieurs à ceux contenus dans le code du travail.

Par ailleurs, la tenue de ce CHSCT intervient alors que les 14000 suppressions de postes prévues nationalement pour la rentrée prochaine vont aggraver les conditions de travail des enseignants et des personnels. Comme si cela ne suffisait pas, et avec une précipitation et un acharnement stupéfiants, le ministère entend imposer son projet de réforme de l'évaluation, rejeté par une écrasante majorité des personnels, et dont les organisations syndicales ont unanimement demandé le retrait lors des CTM des 8 et 15 mars derniers. S'il devait s'appliquer, ce projet, en soumettant les enseignants à des pressions constantes tout en dénaturant leur métier, nous fait craindre des conséquences notoires sur la santé de nos collègues. A ce propos, la FNEC-FPFO est certaine qu'il n'existe aucune donnée sérieuse sur le nombre de dépressions, le stress au travail des agents, le nombre de suicides chez les personnels de l'éducation nationale ?

(A n'en pas douter, la FNEC-FPFO peut assurer qu'il n'en est rien). Comment en serait-il autrement ? L'Education Nationale reste et demeure hors la loi sur l'application de la médecine du travail. A l'exception de quelques centaines d'agents pour lesquels FO a obtenu une visite médicale, aucun personnel n'est régulièrement convoqué à la visite quinquennale obligatoire ou annuelle sur simple demande. C'est le cas des 215 instituteurs et professeurs des écoles qui en ont fait la demande en 2009 et pour lesquels nous avons été conduits à déposer un recours au Tribunal administratif.

De la même manière, est-il dressé une liste des maladies professionnelles et du stress au travail dans l'Education Nationale ? La réponse est non. Comment pourrait-il en être autrement alors que la quasi totalité des fonctionnaires de l'Education Nationale n'a jamais été convoquée par un médecin du travail.

A ce CHSCT où nous sommes maintenant élus, nous demandons l'application du droit en matière de médecine du travail et les moyens de le mettre en œuvre. Pour FO ce ne peut pas être à la médecine mutualiste qui n'est pas une médecine du travail et qui est financée par les salariés de se substituer aux obligations de l'employeur.

Lors de ce CHSCT nous attendons des réponses concrètes et précises. Nous vous remercions de l'attention que vous y porterez.

Vœu 1 : Le CHSCTD de Haute Garonne réuni le 23 mars 2012 se prononce pour l'annulation de l'article 105 de la loi de finance du 28 décembre 2011 instaurant une journée de carence dans la fonction publique.

Vœu 2 : Le CHSCTD réuni le 23.03.2012 se prononce pour le retrait des projets de décrets et d'arrêtés sur l'évaluation des enseignants.